

Maître Marie-Pierre LIEURADE
Suppléante de Maître Vincent ALLAUZEN
Huissiers de Justice
7, rue de la Fontaine Jean Valjean 93370 Montfermeil

Email : vincent.allauzen@huissier-justice.fr

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE SEIZE JUILLET

A LA REQUETE DU :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis à Pantin – 93 – 23, rue Papin, prise en la personne de son syndic, le Cabinet Yves de Fontenay, SAS au capital de 80.000 euros, RCS PARIS B 592 014 518, dont le siège social est à Paris 19^{ème}, 73, Bd Serrurier,

Et pour lequel domicile est élu à Pavillons sous Bois – 93320 – 14, Allée Michelet, au Cabinet de Maître Thierry BAQUET, membre de la SCPA DOMINIQUE DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal de Grande Instance et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 25 Avril 2018 par acte du ministère de Maître Vincent ALLAUZEN, Huissier de Justice à Montfermeil 93370, 7, rue de la Fontaine Jean Valjean.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement sis 23, rue Denis Papin – à Pantin 93500 (seine Saint Denis), Lot numéro14 et Lot numéro 32, dont est propriétaire la _____, au capital de 1524.49 € dont le siège social est à Aubervilliers – 93 – 43, Boulevard Félix Faure, représentée par son gérant _____, et ce, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

Je, Marie-Pierre LIEURADE Huissier de justice suppléante de l'office d'huissier de justice de Maître Vincent ALLAUZEN, sis 7, rue de la Fontaine Jean Valjean 93370 MONTFERMEIL, soussignée,

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 23, rue Denis Papin à Patin (93), 4^{ème} étage porte face.

Où étant ce jour sur place à 14 heures,

Un homme d'une vingtaine d'années d'origine magrèbine me reçoit et après lui avoir décliné mes nom et identité ainsi que l'objet de ma mission, il m'indique ne voir aucune objection à son bon déroulement.

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Je constate que les lieux sont occupés.

J'interroge alors le jeune homme qui s'exprime dans un Français très approximatif. Il refuse de me déclarer son identité et m'indique que le locataire se nomme Monsieur _____ et qu'ils occupent tous les deux les lieux.

Les lieux consistent en un appartement, comprenant une pièce principale, une salle de bains, et une chambre.

Le système de chauffage est individuel et électrique.

Les façades et la toiture de l'immeuble sont en bon état apparent.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en bon état.

Les parties communes sont en bon état d'entretien.



Les lieux sont distribués comme suit :

La porte d'entrée équipée d'une serrure multipoints ouvre sur la pièce principale :



- **La pièce principale avec coin cuisine :**

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.
La peinture des murs et du plafond est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un compteur électrique et un tableau de fusibles.
- Une kitchenette complète avec placard bas à une porte, surmontée de plaques électriques et d'un évier en inox avec robinet mélangeur.
- Une fenêtre à un vantail à châssis PVC à double vitrage à l'état neuf.
- Un radiateur de chauffage électrique.
- Un point lumineux mural.



- La chambre :

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.

La tapisserie des murs et la peinture du plafond sont à l'état d'entretien.

Je constate l'existence d'un dégât très important au niveau de la poutre transversale, le revêtement de plâtre est manquant laissant apparaître la structure en bois.



L'équipement comprend :

- Une fenêtre à double vitrage à châssis PVC en bon état équipée de volets.
- Un radiateur de chauffage électrique.

- La salle de bains :

Le carrelage du sol, la peinture des murs et du plafond sont à l'état d'usage ; de nombreux carreaux sont fêlés. Les joints de protection sont en mauvais état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Un bac à douche équipé d'un robinet mélangeur et dépourvu de tout système de protection.
- Un lavabo muni d'un robinet mélangeur, encastré dans un meuble de salle de bains et surmonté d'un miroir.
- Un bloc WC dépourvu d'abattant et dont la cuvette est encrassée.



**EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

